Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20151029-2015_B540-DE
Date de télétransmission : 05/11/2015
Date de réception préfecture : 05/11/2015

communauté du PAYS D'AIX

ACTE RENDU EXECUTOIRE PAR APPLICATION DES FORMALITES DE TELE-TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

communauté du PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 OCTOBRE 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B540

OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets - Environnement - Attribution d'une subvention pour l'étude de la vulnérabilité des éco systèmes naturels et forestiers méditerranéens

Le 29 octobre 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 23 octobre 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :
JOISSAINS MASINI Maryse, président – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren - FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – MERCIER Arnaud, vice-président, Venelles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :
ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques, donne pouvoir à FREGEAC Olivier – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparade, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis - de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS Sophie – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier, donne pouvoir à CHARRIN Philippe – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet, donne pouvoir à BARRET Guy – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde, donne pouvoir à MANCEL Joël

Excusé(e)s :
GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues

Monsieur Roger MEÏ donne lecture du rapport ci-joint.

communauté du
PAYS D'AIX

Direction Générale des Services Techniques
Direction Environnement
Service Énergie - Climat
CP

06_1_01

BUREAU DU 29 OCTOBRE 2015

Rapporteur : Roger MEÏ
Co-rapporteur : Christian DELAVET

Politique publique : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets

Thématique : Environnement

Objet : Attribution d'une subvention pour l'étude de la vulnérabilité des éco systèmes naturels et forestiers méditerranéens

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

L'association Groupe International d'Étude des Forêts de la zone sud de l'Europe (GIEFS) sollicite une subvention auprès de la CPA pour réaliser une étude sur les effets de l'évolution du climat et de la pollution de l'air sur les écosystèmes naturels et forestiers. Cette étude portera spécifiquement sur le territoire du Grand Site Sainte Victoire et viendra alimenter les réflexions engagées dans le cadre du Plan Climat du Pays d'Aix et les conséquences du changement climatique. Il est proposé d'accorder une subvention de 5.000 € au Groupe International d'Étude des Forêts de la zone sud de l'Europe.

Exposé des motifs :

L'objet de cette étude est d'évaluer les effets de l'évolution du climat et de la pollution de l'air sur les écosystèmes naturels, forestiers et viticoles méditerranéens.
Les objectifs de cette étude sont :

- synthétiser les connaissances relatives aux effets du changement climatique et l'ozone sur les écosystèmes naturels, forestiers et viticoles en région PACA,
- sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés par les enjeux d'adaptation au changement climatique et de la pollution de l'air dans les secteurs forestiers et agricoles,
- faire un bilan des connaissances des acteurs forestiers et agricoles sur les changements climatiques en cours et à venir, mais aussi des actions d'adaptation déjà mises en œuvre,
- dresser un panorama des stratégies possibles, les conditions de leur mise en œuvre, et formuler des recommandations.

L'intérêt du projet est son approche transversale des connaissances sur le climat, des modélisations de la qualité de l'air et les écosystèmes.

Le terrain d'expérimentation est le Grand Site Sainte Victoire, pour sa représentativité des sites des territoires méditerranéens, tant par son relief que par la nature de la végétation. Concernant la qualité de l'air, ce territoire subit les effets des émissions de polluants de la Région Aix Marseille Etang de Berre, auxquelles s'ajoutent des pollutions locales. Régulièrement, des niveaux élevés de concentration d'ozone sont affichés sur ce secteur.

Cette étude est menée par le Groupe International d'Étude des Forêts de la zone sud de l'Europe (GIEFS), association loi 1901 créée en 1995, dont le champs d'action se situe sur l'ensemble de la région PACA. Son objectif est de surveiller le comportement des essences comme le pin sylvestre, le pin d'Alep, le pin maritime, le chêne vert, le hêtre .... L'association Géograph'R participe également à cette étude au titre de sa compétence cartographique, ainsi que l'ACRI – HE chargée des statistiques et des expertises de la chimie de l'atmosphère ainsi que de la communication grand public.

Ce travail s'inscrit dans le cadre du volet adaptation du Plan Climat Énergie Territorial, elle permet de faire un focus sur le volet forestier, agricole et naturel, et ses résultats seront valorisés par des préconisations d'actions.

Le plan de financement de cette étude se présente comme suit :

Dépenses		**Recettes**	
GIEFS	**41.400 €**	Région PACA	62.000 €
Dont	Prestations diverses : 27.400 €	Conseil départemental 13	5.000 €
	Météo France :7.900 €	CPA	5.000 €
	Capteurs ozone : 1.100 €	**Sous total**	**72.000 €**
	Expertise scientifique : 5.000 €		
Grand Site Sainte Victoire	**3.000 €**	**Apport des partenaires**	
Géograph'R	**27.300 €**	GIEFS	6.500 €
ACRI-HE	**18.300 €**	Grand Site Sainte Victoire	700 €
		Géograph'R	6.500 €
		ACRI-HE	4.300 €
		Sous total	**18.000 €**
TOTAL	**90.000 €**	**TOTAL**	**90.000 €**

Il est proposé d'accorder une subvention de 5.000 € à cette étude aux côtés des partenaires que sont la Région Provence Alpes - Côte d'Azur, et le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

- **Pour les subventions de fonctionnement :**

N° Guichet Unique	Organisme	Domaine d'activités	N-1Subvention	Budget global de l'organisme	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs
2015-01507	GIEFS	Évaluation des effets du climat et de la pollution de l'air sur les écosystèmes naturels et forestiers	0	60 200 €	5.000 €	5.000 €	Non

Visas :

VU l'exposé des motifs ;
VU le Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n°2007_A190 du Conseil communautaire du 20 juin 2007 relative à la politique générale sur l'énergie et la diminution des gaz à effets de serre ;
VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 modifiée par la délibération n°2014_A184 du Conseil communautaire du 14 octobre 2014 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions aux associations, aux personnes morales (privées et publiques) et personnes physiques et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;
VU l'avis de la Commission Environnement, Développement Durable et Gestion des Déchets en date du 6 octobre 2015 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement de la subvention au Groupe International d'Étude des Forêts Sud-européennes d'un montant de 5.000 € ;

- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier ;

- **DIRE** que les dépenses en résultant seront prélevées sur la ligne 832/6574 qui présente les disponibilités nécessaires.

2015_B540

OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets - Environnement - Attribution d'une subvention pour l'étude de la vulnérabilité des éco systèmes naturels et forestiers méditerranéens

---

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014, modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

0 4 NOV. 2015